

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de ventes (ci-après les « CGV ») forment un contrat entre la société Hostdns France, d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé, particulier ou professionnel, qui commande à Hostdns France une prestation de service (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CGV sont applicables de manière générale à toutes les prestations fournies par Hostdns France (ci-après le « Service »), à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client.

Certaines prestations sont régies également et cumulativement par des conditions particulières de vente prévoyant des obligations spécifiques à la charge de Hostdns France ou du Client (réservation de noms de domaine, location de serveur VPS, hébergement de site Internet, hébergement mutualisé).

La passation de la commande implique votre acceptation pleine et entière aux présentes CGV.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. Hostdns France ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de Hostdns France, toutes les informations et tous les conseils qui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions, notamment techniques et financières, aux termes desquelles Hostdns France s'engage à fournir le Service au Client.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DE Hostdns France

Hostdns France s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et conformément à l'état de l'art. Dans tous les cas, et sous réserve de stipulation contraire, Hostdns France ne répond vis-à-vis du Client que d'une obligation de moyens.

Hostdns France ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement affectant le réseau Internet ou de toute baisse ou interruption de l'accès aux serveurs liée à toute opération de maintenance sur ces derniers.

Hostdns France ne saurait être tenue responsable de toute perte de données ou de tout dommage matériel ou financier subi par le Client en raison de l'utilisation de ses services. Hostdns France ne saurait être tenue responsable de toute perte de données ou de tout dommage matériel ou financier subi par le Client en raison de l'utilisation de ses services.

des d

ARTICLE 3 : RESPONSABILITE DE Hostdns France

La responsabilité de Hostdns France ne sera pas engagée dans les cas

suivants :
1. l'exécution du contrat ou de toute obligation incombant à Hostdns France au titre des présentes est empêchée, limitée ou - panne, rangée en raison d'événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs à son contrôle, tels que, par exemple :
- panne matérielle ou de logiciel, incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des infrastructures, pandémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence gouvernementale, grève, boycott, retrait d'autorisation de l'opérateur de télécommunication, ou autre circonstance et contrôle raisonnable de Hostdns France (ci-après un "Cas de Force Majeure"). Dans ce cas, la responsabilité de Hostdns France sera limitée à la notification au Client, sous réserve d'une notification écrite, dans la limite de cet empêchement.

Hostdns France

limitation ou dérangement, et le Client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la seule mesure où cette exécution serait également empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux Parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure. Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre ;

- du fait du Client, notamment dans les cas ci-après : détérioration de l'application, mauvaise utilisation des terminaux par le Client ou par sa clientèle, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part, non-respect des conseils donnés, divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client

- négligence ou omission d'un tiers sur lequel Hostdns France n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance ;

demande d'interruption temporaire ou définitive du Service émanant d'une autorité administrative ou judiciaire - compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004 (ci-après la « LCE N

- destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client

Les réparations dues par Hostdns France en cas de défaillance du Service qui résulterait d'une faute établie à son .3.2 de tre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expressoenc dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image e, trouble commercial quelconque, perte de données, perte de bénéfices ou de clients (par exemple, uqmar gation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage . (système, action d'un tiers contre le Client, etc

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de Hostdns France, .3.3 responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à Hostdns sassi e pour la période considérée ou facturées au Client par Hostdns France ou au montant des sommes correspondant au prix decnFra nestation, pour la part du Service pour laquelle la responsabilité de Hostdns France a été retenue. Sera pris en considératorpla montant le plus faible de ces sommes

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera de l'obligation de payer tous les montants dus à Hostdns .3.4 . France au titre des prestations réalisées

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client déclare disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et obligations prévues aux présentes.

Le Client s'engage à communiquer à Hostdns France, lors de la création de son compte client et à chaque modification de . celles-ci, ses coordonnées et informations bancaires exactes et mises à jour

Le Client reconnaît qu'il exploite les Services sous sa propre et seule responsabilité. Il affirme qu'il n'u Services à des fins de violation des lois et règlements en vigueur.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, et en particulier celles relatives à l'informatique, aux fichiers, aux libertés et à la propriété intellectuelle, ainsi que les droits des tiers. Le Client s'engage notamment à faire toute déclaration de traitement de données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Le Client s'engage par ailleurs à prendre toutes les assurances nécessaires auprès d'un organisme notoirement solvable afin de couvrir tous les dommages qui pourraient lui être imputables dans le cadre du présent contrat ou de son exécution. Le Client déclare accepter pleinement toutes les obligations légales découlant l'exécution de ses prestations vis-à-vis d tiers, Hostdns France ne pouvant être recherchée ni inquiétée à cet égard pour quelque cause que ce soit, notamment en cas violation de lois ou règlements applicables aux services du Client.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus et des points visés aux conditions particulières, et notamment la réalisation par le Client de toute activité susceptible d'engager sa responsabilité civile et/ou pénale entraînera le droit pour Hostdns France de décâbler et/ou d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable les services du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels Hostdns France pourrait prétendre.

Le Client s'engage à régler directement à l'auteur de la réclamation toute somme que celui-ci exigerait de Hostdns France. En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de Hostdns France à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir Hostdns France de toutes les condamnations qui seraient prononcées à son encontre à cette occasion, sur quelque fondement que ce soit, ainsi que les frais d'avocats exposés par Hostdns France. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre Hostdns France et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client s'engage à informer Hostdns France dans les 48 heures de toute modification concernant sa situation, et dans les 24 heures de toute perte éventuelle des mots de passe.

Le Client, pour tout contact avec Hostdns France, s'engage à formuler clairement sa demande, selon les règles d'usage.

ARTICLE 5 : SUPPORT TECHNIQUE

Hostdns France met à la disposition du Client un support technique de Niveau 1

- depuis son espace client ;
- ou par téléphone aux numéros de téléphone renseignés sur le Site Internet

Le Client dispose également de la faculté de souscrire à des prestations de support techniques payantes, de Niveau 2 ou de Niveau 3.

Niveau 1 - Assistance : Hostdns France s'engage à informer le Client du déroulement de sa commande. Hostdns France s'engage à vérifier le bon fonctionnement des caractéristiques du Service. Hostdns France s'engage à aux dysfonctionnements relevant de sa responsabilité exclusive. Hostdns France propose des ressources et documentaires disponibles directement depuis son espace client. Hostdns France met également à disposition un système de tickets. 1 (un) ticket équivaut à 1 (un) dysfonctionnement par mois calendaire.

Niveau 2 - Astreinte : Hostdns France met à la disposition du Client une option Astreinte payante dans laquelle Hostdns France s'engage à rappeler le client au plus vite, selon les jours ouvrables, hormis les jours fériés pour « derproblème dans la limite des compétences de Hostdns France. Le prix de l'option « Astreinte » figure dans les conditions tarifaires de Hostdns France.

Niveau 3 - Assistance VIP : Hostdns France met à la disposition du Client une option Assistance VIP payante afin, dans laquelle Hostdns France s'engage à rappeler le client au plus vite, les jours ouvrables et les jours fériés » d'intervenir sur son problème dans la limite des compétences de Hostdns France. Le prix de l'option « Téléassistance » figure dans les conditions tarifaires de Hostdns France.

ARTICLE 6 : EXECUTION, TARIF et PAIEMENT

Création du compte client .6.1

Pour toute commande de Service auprès de Hostdns France, le Client doit créer un compte client comprenant ses coordonnées et/ou informations bancaires exactes et à jour. Hostdns France se réserve le droit de vérifier les coordonnées du client avant de valider l'activation de son compte, en demandant notamment une photocopie de la pièce d'identité du client ou en envoyant un code par SMS demandant une confirmation des informations transmises.

L'accès au compte client est réalisé grâce à un identifiant et à un code confidentiel (mot de passe) permettant au Client de s'identifier auprès de Hostdns France et d'opérer directement diverses opérations (nouvelles demandes d'enregistrement de noms de domaine, interventions techniques sur des noms de domaines déjà enregistrés, gestion du compte de hébergement, etc.).

Toute instruction reçue par Hostdns France et comportant l'identifiant et le mot de passe sur Client est réputée passée personnellement par le Client. Hostdns France ne pourra être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de ces identifiants.

Le Client est seul responsable de la gestion de son identifiant et du ou des mots de passe nécessaires à l'utilisation des services. Hostdns France décline toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse des identifiants et mots de passe.

mis à la disposition du Client. La fourniture des identifiants et mots de passe est effectuée à titre confidentiel. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, des identifiants et/ou mots de passe fournis par Hostdns France, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de Hostdns France. En cas d'une demande de changement du mot de passe par le Client, Hostdns France facturera ce service au temps passé sur cette opération. Le Client supportera seul les dommages et les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte ou de la divulgation du ou des mots de passe précités.

Dans tous les cas de perte ou de vol de l'identifiant et/ou du mot de passe, le Client devra en informer Hostdns France sans délai afin qu'une modification de son mot de passe puisse être effectuée.

Confirmation de la commande .6.2

Hostdns France accuse réception sans délai au Client, par courrier électronique, du bon de commande et du paiement effectué, et l'informe de la mise en œuvre du Service commandé dans les conditions décrites ci-après .

Exécution de la commande .6.3

La mise à disposition du Service intervient après activation du compte client par Hostdns France dans les conditions décrites à l'article 6.1 et dans un délai maximal de 7 (sept) jours à compter du paiement effectif du bon de commande par le Client. Le paiement effectif est réalisé dès lors que les sommes correspondantes au Service sont créditées sur le compte de Hostdns France .

Passé ce délai et à défaut de mise à disposition du Service par Hostdns France sans justification, le Client est en droit de demander l'annulation de la transaction et le remboursement des sommes déjà versées .

Tarifs .6.4

Les tarifs en vigueur pour les différentes prestations proposées par Hostdns France sont disponibles en ligne sur le Site Internet. Les services ou prestations commandés sont mentionnés dans le bon de commande ; ils s'entendent toutes taxes comprises au taux de 20% (sauf indication contraire) et sont payables en euros .

Hostdns France se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment (notamment en fonction des éventuelles variations imposées par les bureaux d'enregistrement, des parités monétaires), sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique ou par un avertissement en ligne sur le Site Internet, au moins 1 (un) mois à l'avance. Si le Client ne présente pas cette hypothèse, le Client disposera à compter de cette information d'un délai d'1 (un) mois pour résilier le contrat sans pénalité. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de prix seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution .

Hostdns France se réserve le droit de répercuter, sans délai, toute nouvelle taxe ou toute augmentation de taux des taxes existantes .

Les prestations fournies par Hostdns France sont payables à la commande. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services Hostdns France. De ce fait, le défaut de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu ;

- la suspension de toutes les prestations en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour Hostdns France d'user de la faculté de résiliation du contrat ;
- l'impossibilité de souscrire de nouvelles prestations ou de renouveler les prestations existantes ;
- l'application d'un taux d'intérêt de retard à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France .

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devra être exprimé par courrier postal en recommandé avec accusé de réception, dans un délai de 15 jours après la mise en forme du bon de commande et communiqué aux adresses ci-dessous. Le Client devra alors régler la somme due en euros .

6.5. Facturation et paiement

Le Client accepte expressément que la facture couvrant les Services lui soit transmise par voie électronique. Si il le souhaite, le Client peut s'adresser au service clientèle de Hostdns France afin que lui soit adressée une facture sur support papier. Une copie peut être imprimée par le client sur le Site Internet de Hostdns France dans une session sécurisée.

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire au moment de la conclusion du contrat ou par prélèvement mensuel sur le compte bancaire du Client en cas d'abonnement.

Le Client a la possibilité d'effectuer un règlement par chèque à condition qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le territoire français. Le Client peut également régler le prix par Western Union, Mandat Cash, par Mandat Administratif ou par Mandat International.

Le système de paiement par carte bancaire électronique qui se caractérise par la génération d'un numéro de carte unique pour chaque transaction bancaire réalisée sur le réseau Internet ne peut être utilisé pour effectuer le paiement par renouvellement automatique des Services.

Il appartient au Client de choisir le mode de paiement adapté au service commandé et à son délai d'exécution.

Impayé 6.6

La réception d'un avis d'impayé par Hostdns France constitue pour le Client l'acceptation de la suspension complète du service impayé.
Dès réception de l'avis d'impayé, Hostdns France alerte le Client par courrier électronique. Il dispose alors de 7 jours pour régulariser son impayé.
Pour régulariser le Client va payer via Internet bancaire un montant correspondant au montant des factures non impayées ainsi qu'un montant forfaitaire correspondant aux frais de traitement.
Le délai de 7 jours pour régulariser son impayé est passé, le service impayé sera suspendu et l'accès au service sera interrompu.
Hostdns France ne peut pas régulariser à tout moment, mais Hostdns France ne peut pas garantir la continuité de la prestation de service.
Le Client peut suspendre à tout moment, mais Hostdns France ne peut pas garantir la continuité de la prestation de service.

Durée 6.7

Le Client a pour durée de validité de la commande les données fournies à la signature du service.
Hostdns France s'engage à fournir au minimum, (1) un service par courrier électronique avant la signature du service. Toute action du Client vis-à-vis Hostdns France, pour quelque motif que soit, entraîne automatiquement la suspension du service et la résiliation immédiate du contrat, sans préavis.
Le Client ne peut pas bénéficier du service.

Renouvellement de service 6.8

LWS notifie au Client par biais de courriers électroniques adressés au contact du Client (adresse e-mail à jour sous la responsabilité du Client) avant l'échéance, l'obligation d'acquiescer par retour de mail, sous 7 jours, à la prorogation du service.

Tout défaut de paiement ou de régularisation de l'échéance, notamment, d'un montant en retard, ou incomplet, ou comptant des services qui sont, en retard ou tout simplement non payés ou un défaut de paiement, entraîne la suspension immédiate du service par LWS, sans préavis et sans possibilité de recours.

S'agissant d'un service non payé par chèque, il appartient au Client de solliciter le retour de mail dans un délai suffisant pour que le chèque soit restitué au Client par LWS avant la signature du service.

LWS ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de non paiement d'un service qui n'est pas honoré ou non régularisé par le Client.

Le Client est responsable de l'information qu'il fournit au cas où il y a des dispositions qui précèdent, le service sera immédiatement suspendu à sa demande.
A l'expiration du délai, les données fournies sont effacées par LWS.

LWS ne peut pas garantir le délai de traitement consécutif au Client pour ce qui concerne tous les services saufs les services.

ARTICLE 7 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

Le contrat est résilié de droit à son échéance. Il est suspendu à l'expiration de son délai de validité. Si le Client ne régularise pas son impayé, le service est suspendu, .7.1 dans les conditions prévues à l'article 6.

Chaque fois que le service est suspendu de droit sans préavis, le Client doit régulariser son impayé dans les 30 (trente) jours consécutifs. .7.2.

Le Client doit régulariser son impayé avant l'échéance en sollicitant un préavis minimal de 15 (quinze) jours. .7.3

Hostdns France

notifiant sa décision de résilier le contrat par Email à l'adresse suivante : support@hostdns.fr. Le Client ne pourra prétendre au remboursement par Hostdns France des sommes déjà versées

Dans tous les autres cas de manquement par l'une des Parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du 7.4 eat non réparé dans un délai de 7 (sept) jours à compter soit d'un courrier électronique adressé par la partirtcon dite nante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par lagipla être e, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraientitpar te duamés à la partie défaillante. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la dalréc . cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre

Hostdns France se réserve le droit d'interrompre le Service du Client si ce Service constitue un danger pour le 7.5 maintien de la sécurité ou de la stabilité de la plate-forme d'hébergement de Hostdns France. Dans la mesure du . possible, Hostdns France informera préalablement le Client

En cas de nécessité, Hostdns France se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. Ces interventions ne sont pas . incluses dans le taux de disponibilité affiché sur le Site Internet

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le Client reconnaît par les présentes que les fluctuations de la bande passante et les aléas du réseau Internet sont des éléments techniques imprévisibles pouvant entraîner une discontinuité dans les prestations offertes par Hostdns France, . sans qu'ils puissent donner lieu à remboursement ou indemnité à son profit

: Par ailleurs, le Service sera restreint, limité ou suspendu de plein droit par Hostdns France

s'ilapparaît que le Client utilise les Services pour une activité, quelle qu'elle soit, qui ne serait pas conforme aux lois et - ; règlements et/ou aux présentes CGV et/ou aux conditions particulières applicables
siL Hostdns France reçoit un avis à cet effet notifié par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, - ; conformément aux lois applicables appropriées, ou par un tiers, et notamment conformément à la LCEN
. siles coordonnées indiquées dans le compte client apparaissent fausses, inexactes ou non actualisées -

ARTICLE 9 : CONFORMITE DU SERVICE

Hostdns France se réserve le droit de contrôler à tout moment le respect par le Client des conditions d'utilisation du . Service

ARTICLE 10 : TOLERANCE

Le fait que Hostdns France ne se prévale pas à un moment donné d'une stipulation des présentes CGV et/ou tolère un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes CGV ne peut être interprété . comme valant renonciation par Hostdns France à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations . ou obligations

ARTICLE 11 : DONNEES PERSONNELLES

Hostdns France informe le Client que les données à caractère personnel qu'il communique à Hostdns France dans le cadre du Service sont enregistrées. Le traitement des données à caractère personnel des clients de Hostdns France a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, conformément aux . dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données à . caractère personnel vous concernant si celles-ci sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées

Vous disposez également du droit de vous opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère utilisation du personnel vous concernant fassent l'objet d'un traitement. Une telle opposition rendra toutefois impossible l . Site Internet et en particulier l'exécution du Service par Hostdns France

Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un Email accompagné d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : Support@hostdns.fr

Les données transmises par le Client sont conservées pendant l'exécution du Service jusqu'à la fermeture du compte , tives auaus .tnserve derclient. Hostdns France s'interdit toute divulgation à des tiers et revente des données nominatives relos Clieé stipulations contraires dans les conditions particulières. Seules les filiales de Hostdns France peuvent également y accéder

ARTICLE 12 : DROIT DE RETRACTATION

Le Client, lorsqu'il est consommateur au sens du droit français, est expressément avisé qu'il dispose, par application de la loi Hamon, d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation auprès de Hostdns France concernant la fourniture des Services « Hébergement ».

Dans ce délai, un remboursement complet des sommes engagées peut être effectué par Hostdns France au client.

Le Client sera remboursé par paypal dans un délai de 14 jours après réception de sa demande.

La demande devra être formulée par L'ouverture d'un ticket de demande (Open ticket) accompagné d'une copie de la pièce d'identité du titulaire du compte depuis l'espace Client où est géré le service faisant l'objet de la demande.

Sont exclus du droit de rétractation, les contrats de fourniture de biens confectionnés sur mesure ou nettement personnalisés à la demande du client. Sont soumis à certaines conditions, les contrats de fourniture de logiciels à dire que le droit de rétractation ne peut être exercé que lorsque le produit n'a pas encore été "descellé", c'est-à-dire que l'emballage est resté intact, et les contrats de prestations de services qui ne peuvent être interrompus que si l'exécution n'a pas encore commencé (par exemple la réservation de noms de domaine

Le client reconnaît accepter expressément que l'exécution du service fourni par Hostdns France commence dès validation de son paiement complet. Les services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de rétractation, sont exclus du droit de rétractation

ARTICLE 13 : MODIFICATION

Les CGV et les conditions particulières en ligne prévalent sur les CGV et les conditions particulières imprimées. Les Parties conviennent que LWS peut, de plein droit, modifier son Service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les CGV en ligne

ARTICLE 14 : DISPOSITIONS GENERALES

Divisibilité .14.1

La nullité d'une des clauses des CGV, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses des CGV, qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les Parties devront dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des CGV

Intitulés .14.2

Les intitulés des articles des CGV ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière

Conditions particulières et Annexes .14.3

Les conditions particulières et éventuelles annexes sont incorporées par référence aux CGV et sont indissociables des dites CGV. L'ensemble des documents incorporés au présent contrat par référence peut être consulté par le Client aux adresses indiquées sur le Site Internet. Ces documents sont en outre sujets à modifications ou évolutions

Communications .14.4

Pour tout échange d'informations par courrier électronique, la date et l'heure du serveur de LWS feront foi entre les Parties. Ces informations seront conservées par Hostdns France pendant toute la période des relations contractuelles.

Publicité et promotion .14.5

Hostdns France pourra à l'occasion de publicité, manifestations, dans les colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, se prévaloir des services fournis au Client ainsi que sur ses documents commerciaux et/ou sa plaquette

ARTICLE 15 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

EN CAS DE LITIGE AVEC UN CLIENT NON CONSIDERE COMME CONSOMMATEUR AU SENS DU CODE DE LA CONSOMMATION, COMPETENCE EXPRESSE ET EXCLUSIVE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS (FRANCE), NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEUR OU APPEL EN GARANTIE, Y COMPRIS POUR LES MESURES D'URGENCE, CONSERVATOIRES EN REFERE OU SUR REQUETE

ARTICLE 16 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

**Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes CGV.
Ces conditions sont valables pour tous les sites de vente gérés par LWS.**